

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 15/11/2024
Reçu en préfecture le 15/11/2024
Publié le 27/11/2024
ID : 974-249740101-20241115-2024_133_BC_4-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE NOVEMBRE à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2024_133_BC_4
Plan local Insertion pour l'Emploi :
Avenant ACI 2024 - Modification de la
date de démarrage pour le projet ACI
Numérique porté par Webcup

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Fayzal AHMED-VALI

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
29 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
08/11/2024

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024

AFFAIRE N°2024 133 BC 4 : PLAN LOCAL INSERTION POUR L'EMPLOI : AVENANT ACI 2024 - MODIFICATION DE LA DATE DE DÉMARRAGE POUR LE PROJET ACI NUMÉRIQUE PORTÉ PAR WEBCUP

Le Président de séance expose :

Le Bureau communautaire de mars 2024 a validé le renouvellement de la participation financière à 18 Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) retenus dans le cadre de la convention pluriannuelle 2023-2024. Conformément à la convention signée, les actions devaient commencer avant le 30/09/2024.

L'association Webcup n'a pas pu démarrer dans les délais impartis, son action débutera avant le 31/10/2024. Le report du démarrage s'explique par l'attente du retour des autres partenaires financiers.

La proposition d'avenant qui a pour objet de modifier les dates de démarrage et de fin de l'ACI est jointe en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/10/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 15/10/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER le principe d'un report de la date de démarrage de la convention pour l'Atelier Chantier d'Insertion porté par l'association Webcup qui propose un démarrage avant le 31 octobre 2024 ;**
- **VALIDER le projet d'avenant à la convention qui sera signé entre le Territoire de l'Ouest et chaque association ;**
- **AUTORISER le Président à signer le avenant c-annexé avec l'association.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président